

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



*Pour diffusion immédiate*

## NOMINATION DE MAÎTRE RÉJEAN AUCOIN AU SÉNAT

**Moncton, le 2 novembre 2023** – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (« AJEFNB ») se réjouit de la nomination de Maître Réjean Aucoin, c.r., à titre de sénateur indépendant au Sénat du Canada. Cette nomination a été annoncée le 31 octobre par la gouverneure générale du Canada, avec la nomination également de quatre autres sénateurs et sénatrices du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Titulaire d'un baccalauréat spécialisé en service social et un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton, Réjean Aucoin a pratiqué le droit depuis plus de trente ans. Fier acadien et francophone, Maître Aucoin est un chef de file reconnu par les membres de la communauté acadienne de Chéticamp et de la Nouvelle-Écosse.

Fort de ses convictions, Maître Aucoin est d'ailleurs celui qui a fondé l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (« AJEFNÉ »). Pendant près de trente ans, Maître Aucoin a également œuvré auprès de la Fédération des juristes d'expression française de common law inc., récemment à titre de vice-président depuis 2016. Il a aussi été vice-président et secrétaire-trésorier du Centre canadien de français juridique inc., président fondateur du Conseil économique de Chéticamp, vice-président de la Société nationale de l'Acadie, vice-président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (« FANÉ »), vice-président du Fonds canadien de la radio communautaire et président de l'Alliance des radios communautaire du Canada (« ARC du Canada »).

Grâce à son travail et son implication communautaire, Maître Aucoin a reçu plusieurs prix et distinctions, dont le Prix du juriste de l'année 2017 de l'AJEFNÉ, le Prix de développement communautaire de l'Association du barreau canadien, division Nouvelle-Écosse, et le Prix intervenant communautaire de l'ARC du Canada. Il a également été désigné bénévole de l'année par la Société Saint-Pierre de Chéticamp et récipiendaire du certificat de mérite Léger-Comeau de la FANÉ. Il a aussi été nommé conseiller du Roi en 2014.

Grâce à ses excellentes compétences de juristes et sa compréhension des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire (« CLOSM »), nous sommes persuadés que Maître Aucoin sera en mesure d'accomplir ses nouvelles fonctions avec brio et qu'il contribuera positivement à faire avancer les dossiers d'accès à la justice en français et de respect des droits linguistiques des CLOSM au Sénat du Canada.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations à Maître Aucoin et lui souhaitons le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

Par ailleurs, l'AJEFNB déplore cependant que les nominations qui ont été annoncées hier par la gouverneure générale du Canada aient rompu avec la tradition au Nouveau-Brunswick selon laquelle il y a un nombre égal (5-5) de sénateurs et sénatrices issus des communautés francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick. Cet équilibre linguistique est essentiel dans une province officiellement bilingue comme la nôtre afin de promouvoir et préserver l'égalité linguistique et le respect de l'identité culturelle et sociale de la communauté linguistique minoritaire de notre province. Nous espérons que le gouvernement du Canada rectifiera le tir lors des prochaines nominations au Sénat du Canada.

-30-



1-506-853-4151



[association@ajefnb.nb.ca](mailto:association@ajefnb.nb.ca)



[www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)



18, avenue Antonine-Maillet  
Pavillon Adrien-J.-Cormier  
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

